

PROPOSITION DE STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES SUR LES VIGNES ÉTABLIES AU QUÉBEC SELON LA PÉRIODE DE LA SAISON

Trois périodes de la saison sont à considérer :

PRINTEMPS

On vise principalement la période où la vigne est en dormance et les mauvaises herbes ne sont pas encore sorties.

- Application d'un **anti-germinatif** selon l'historique des mauvaises herbes présentes. S'assurer de faire une rotation des groupes (matière active) afin d'éviter le développement de mauvaises herbes résistantes. Attention à la phytotoxicité; traitement à appliquer généralement avant le débourrement des vignes.

Nom du produit	Matière active	Groupe	Potentiel de lessivage (Informations issues de SAgE pesticides)
PRINCEP NINE-T, SIMADEx, SIMAZINE 480	Simazine	5	Modérément mobile dans les sols. Étant donné qu'elle est persistante, son potentiel de lessivage est élevé.
KARMEEx, DIUREX 80WDG	Diuron	7	Très mobile. Compte tenu de sa persistance, son potentiel de lessivage est élevé.
CHATEAU WDG	Flumioxazine	14	Modérément mobile. Compte tenu de sa persistance, son potentiel de lessivage est modéré.
AUTHORITY 480	Sulfentrazone	14	Mobile à modérément mobile dans les sols et son potentiel de lessivage est élevé.
FRONTIER DEVRINOL	Diméthénamide Napropamide	15	Modérément mobile dans les sols. Son potentiel de lessivage est modéré.
CASORON	Dichlobénil	20	Potentiel de lessivage est élevé.
ALION	Indaziflam	29	Potentiel de lessivage peu élevé étant donné sa faible persistance.
FLAZASULFURON 25 WG	Flazasulfuron	2	Mobile à modérément mobile dans les sols et son potentiel de lessivage est élevé.

- Cette application peut être jumelée à une application de **glyphosate** s'il y a présence de mauvaises herbes en croissance et que la vigne n'a pas encore débourré.

Risque d'érosion et de lessivage d'un champ

Pour évaluer ces risques pour une parcelle de vigne spécifique, vous pouvez vous référer au chapitre « Gestion du sol » du *Guide de bonnes pratiques en viticulture* (Barriault et al., 2017) du CRAAQ.



Projet réalisé en vertu du sous-volet 3 du programme Prime-Vert 2013-2018 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.


ÉTÉ

Période où la vigne et les mauvaises herbes sont en croissance.

Une fois que l'anti-germinatif a fini d'agir, il faut lutter contre les mauvaises annuelles qui germent durant la saison.

Moyens pour y parvenir

- **Désherbage mécanique** à répéter en fonction de l'apparition des mauvaises herbes. Selon l'historique des parcelles et la période, les passages peuvent être un peu plus ou moins espacés. Le passage lors de journées ensoleillées et venteuses est optimal pour permettre aux mauvaises herbes de sécher et éviter qu'elles repoussent. Stade de croissance des mauvaises herbes à viser pour un désherbage mécanique efficace : fil blanc à stade plantule.
- En alternance ou à la place du désherbage mécanique, appliquer des **produits de contact** en évitant au maximum de toucher le feuillage de la vigne.

Nom du produit	Matière active	Groupe	Potentiel de lessivage (Informations issues de SAgE pesticides)
VENTURE POAST ULTRA	Fluazifop-P-butyl séthoxydime	1	Immobile dans les sols. Son potentiel de lessivage est faible. Efficace uniquement contre les graminées.
IGNITE	Glufosinate d'ammonium	10	Légèrement mobile dans les sols. Son potentiel de lessivage est faible.
Épamprage chimique : AIM	Carfentrazone- éthyle	14	Légèrement mobile dans les sols. Son potentiel de lessivage est faible.
SERENE 	Acide acétique	NA	Peu mobile dans les sols. Son potentiel de lessivage est faible.

AUTOMNE

On vise principalement la période où la vigne est entrée en dormance, mais des mauvaises herbes vivaces sont encore en croissance.

- Application d'un **herbicide systémique** contre les vivaces lorsque les vignes ont perdu leurs feuilles (ou en évitant toute partie verte).

Nom du produit	Matière active	Groupe	Potentiel de lessivage (Informations issues de SAgE pesticides)
Plusieurs formulations	Glyphosate	9	Mobile à immobile dans les sols. Son potentiel de lessivage est faible.

- Application possible de certains **anti-germinatifs** pour la saison suivante.

Nom du produit	Matière active	Groupe	Potentiel de lessivage (Informations issues de SAgE pesticides)
CHATEAU WDG	Flumioxazine	14	Modérément mobile compte tenu de sa persistance.
CASORON	Dichlobénil	20	Potentiel de lessivage élevé.

Pour les doses, les précautions et les restrictions d'utilisation, veuillez vous référer aux étiquettes des herbicides notamment accessibles sur le site SAgE pesticides.